



CREER SON ORGANISME DE FORMATIONS

PROJET - DECLARATION - SUIVI

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Déterminer son projet ;
- ✓ Définir les structures juridiques ;
- ✓ Appréhender la fiscalité et les cotisations fiscales ;
- ✓ Déclarer son activité / immatriculer son entreprise ;
- ✓ Concevoir ses documents en respectant les règles ;
- ✓ S'enregistrer auprès de la DREETS ;
- ✓ Communiquer ;
- ✓ Analyser la gestion et estimer les changements utiles...

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse à toute personne ayant un projet de création d'entreprise.

Formation sans prérequis particuliers autres que savoir lire et écrire, être à l'aise avec l'informatique.

FORMATRICE

Mélanie Cordier - fondatrice de l'Agence M' - Formatrice consultante spécialisée depuis plus de 10 ans sur la formation professionnelle.



PRÉSENTATION

CREER VOTRE ENTREPRISE, devenir formateur professionnel, vous en rêvez ? Vous aimeriez passer de l'idée au projet ? Mais face à toutes les informations, parfois (souvent ?) contradictoires, vous ne savez plus quoi penser et surtout par où commencer ? Offrez-vous une journée, où, entouré(e) et conseillé(e) vous allez pouvoir ENFIN concrétiser VOTRE projet, étape par étape, avec des outils essentiels et des méthodes efficaces.

MODALITÉS

Formation dispensée sur deux journées, soit 14 heures (9h-12h30 13h30-17h). Règlement intérieur remis avant l'entrée en formation.

Méthodes pédagogiques actives et participatives (exercices pratiques, apports théoriques, mise en situation...).

Moyens techniques : salle équipée, ordinateur et vidéoprojecteur, documents physiques et / ou dématérialisés.

Évaluation des compétences acquises, de la formation et du formateur. Support pédagogique et attestation de suivi (avec avis) remis à l'issue de la formation. Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Les moyens de la prestation sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

DÉROULÉ

- Présenter son projet - identifier offre et cible ;
- Différencier les structures juridiques et choisir la plus adaptée ;
- Comprendre la micro-entreprise et en connaître les limites ;
- Comprendre la fiscalité et le statut social ;
- Réaliser un business plan ;
- Définir les principaux interlocuteurs et oser les solliciter ;
- Connaître les formalités administratives ;
- Comprendre l'intérêt d'une bonne gestion et suivre sa comptabilité ;
- Savoir où trouver des aides à la création (et au développement) ;
- Immatriculer son entreprise étape par étape ;
- Déclarer son activité auprès de la DREETS ;
- Communiquer sur l'entreprise créée ;
- Surveiller le développement de son activité et orienter en conséquence.

PROCHAINES SESSIONS PROGRAMMÉES

- ✓ Formation proposée en présence, en individuel ou en groupe.
- ✓ Dates, coût et lieux : voir site internet ou [NOUS CONTACTER](#).